

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 24/09/2018

SAUR VALLEE DU RHONE
Mme LAETITIA GUILLON

AGENCE GARD LOZERE
250 AVENUE FLEMING
30000 NIMES Cedex 9

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE18-148388	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE1809-27550-1	N° Prélèvement :	00126081
N° Analyse :	00127069	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	SAINT PAUL LES FONTS	Code PSV :	000000445
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	30 SAINT PAUL LES FONTS		
UGE :	0194 - SYND. INTERC. DE LA MAISON DE L'EAU		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	ND1
Nom de l'exploitant :	SAUR, AGENCE DE MONTELMAR	Motif du prélèvement :	CS
	CHEMIN DE LA FONDERIE BP 137 26216 MONTELMAR CEDEX		
Nom de l'installation :	SIAEP DE LA MAISON DE L'EAU	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 19/09/2018 à 11h16	Réceptionné le 19/09/2018 à 15h46	Code : 000400
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 19/09/2018 à 18h58

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Nébulosité	30ND1	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Nébulosité de la veille	30ND1	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	30ND1	23.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
pH sur le terrain	30ND1	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	30ND1	0.46	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	30ND1	0.46	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	30ND1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	30ND1	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	30ND1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	30ND1	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	30ND1	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	30ND1	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	#
Couleur	30ND1	0	-	Qualitative		
Turbidité	30ND1	0.15	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
pH	30ND1	7.53	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Température de mesure du pH	30ND1	20.4	°C			
Conductivité électrique brute à 25°C	30ND1	583	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium	30ND1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #

30ND1 ANALYSE (ND1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS30-2015)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Christelle AUTUGELLE
Responsable de Laboratoire

